

**Inventaire analytique des législations,
des réglementations et des principaux
avis officiels relatifs aux matières culturelles
publiés au Moniteur belge**

Année 1968

Premier semestre – Janvier à juin

Recherche menée par
Roland de Bodt

Version du 10 octobre 2016

Remarques

La méthodologie suivie pour l’établissement de cet inventaire est publiée dans le volume « chronologie de 1970 ».

Les relevés relatifs aux années 1968 et 1969 ont été réalisés à la Bibliothèque de l’Université de Mons.

**TITRE I – COMPÉTENCES DE LA CULTURE FRANÇAISE ET DES AFFAIRES CULTURELLES
COMMUNES**

Relevé d’observation 1968/001

4 janvier 1968 – Page 59

**ACADÉMIE(S) – BEAUX-ARTS – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES
NATIONAUX – LETTRE(S) – SCIENCE(S)**

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal du 20 novembre 1967 –
Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, année 1968,
présidence – Signature non mentionnée.

[Jean Absil, directeur de la classe des Beaux-arts pour l’année 1968.]

Relevé d’observation 1968/002

5 janvier 1968 – Pages 83 à 100

FISCALITÉ INTERNATIONALE – SUÈDE

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Convention
entre la Belgique et la Suède tendant à éviter les doubles impositions et de
régler certains autres questions en matière d’impôts sur le revenu et sur la
fortune, signée à Bruxelles le 2 juillet 1965 et accord portant modification de
cette convention, par échange de lettres, à Bruxelles, le 7 mars 1967,**
adoption – Pierre Harmel, Willy De Clercq, Robert Henrion, Auguste. De
Winter.

[Dont au moins l’article 17 concerne explicitement les professionnels du
spectacle, les artistes de théâtre, de cinéma, de radio ou de télévision et les
musiciens – Entrée en vigueur le 11 janvier 1968.]

Relevé d’observation 1968/003

5 janvier 1968 – Page 108

CINÉMA – PARTICIPATION

Ministère des affaires économiques – Arrêté ministériel du 22 décembre 1967 – **Commission consultative pour la location des films destinés à la projection commerciale**, nominations – Jacques Van Offelen.

[Représentants du secteur de l’exploitation : Raoul Annez, Emile Gabriel, Georges Heylen, Camile Lascotte, effectifs et Raymond Deblir, Georges Jacobs, Adolphe Uyttendaele, Henri Devaux, suppléants – Représentants du secteur de la distribution : Maurice De Meulemeester, Luc Hemelaer, Robert Posschelle, Jan Van den Driessche, effectifs et Georges Fannoy, Henri Weiss, Robert Van den Neste, Auguste Starquit, suppléants – Présidence à Joseph Hamels ou à son suppléant Henri Mabile, respectivement directeur général et inspecteur général au ministère des affaires économiques – Entrée en vigueur le jour de sa publication.]

Relevé d’observation 1968/004

5 janvier 1968 – Pages 108 et 109

CINÉMA – PARTICIPATION

Ministère des affaires économiques – Arrêté ministériel du 22 décembre 1967 – **Commission consultative pour la location des films destinés à la projection commerciale**, modification – Jacques Van Offelen.

[R. Pourtois en remplacement d’Henri Mabile qui est détaché au cabinet du Vice premier ministre et ministre du budget et durant la période de ce détachement.]

Relevé d’observation 1968/005

6 janvier 1968 – Pages 138 et 141

CINÉMA

Vice-premier ministre et ministre du budget, ministère des finances et ministère des affaires économiques – Arrêté royal du 13 novembre 1967 – **Location des films destinés à la projection commerciale**, modification de la législation – Willy De Clercq, Jacques Van Offelen, Robert Henrion.

[Modifie la loi du 30 juillet 1963 en exécution de la loi du 31 mars 1967 attribuant certains pouvoirs au Roi en vue de la relance économique – définit un certain nombre de notions, telles que « programme complet », « recette nette hebdomadaire », « recette nette vitale hebdomadaire », « film de qualité exceptionnelle », précise les prérogatives ministérielles sur base des avis de la commission, en terme de fixation des prix et de quota d’interventions publicitaires – Contient le rapport au Roi – Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1968.]

Relevé d’observation 1968/006

9 janvier 1968 – Pages 179 à 181

ACCORD(S) CULTUREL(S) – COOPÉRATION CULTURELLE – ISRAËL – RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Accord culturel entre le Royaume de Belgique et l’État d’Israël**, signé à Bruxelles le 23 mars 1967 – Pierre Harmel.

[Favorise l’échange entre les deux pays de professeurs, de chercheurs scientifiques, d’artistes, d’étudiants et de représentants d’autres professions de caractère culturel ou scientifique ainsi que la coopération entre les universités, les écoles et les instituts supérieurs, les établissements d’enseignements y compris artistique, les musées, les bibliothèques, les organisations pédagogiques et les associations scientifiques ou artistiques (Art.1) – Comporte 15 articles – Entrée en vigueur le 21 janvier 1968.]

Relevé d’observation 1968/007

11 janvier 1968 – Page 322

ADMINISTRATION(S)

Ministère de la culture – Arrêté royal du 20 septembre 1967 – Nominations à titre définitif – Signature non mentionnée.

[Paul Avicenne, Jacques Fierens et Sylvain Resibois, secrétaire d’administration, à dater du 1^{er} mai 1966.]

Relevé d’observation 1968/008

17 janvier 1968 – Page 494

LA HULPE – PATRIMOINE

Ministère de la justice et ministère de la culture – Arrêté royal du 15 janvier 1968 – **Domaine et château de La Hulpe, donation**, acceptation – Pierre Wigny.

[Acte la donation faite par Ernest-John Solvay du château et des dépendances, terres et bois, étangs et maison de garde estimés à 80.000.000 de francs belges ainsi que des mobiliers et objets évalués à 9.064.150 francs belges ; donations effectuée sous la double condition de conservation et d’affectation à des buts culturels. – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/009

19 janvier 1968 – Pages 561 à 562

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de la culture – Arrêté royal du 19 septembre 1967 – **Enseignement musical subventionné, personnel, barèmes des traitements**, modification, erratum et addendum – Signature non mentionnée.

[Modifie les barèmes publiés au Moniteur belge du 24 novembre 1967, page 12299.]

Relevé d’observation 1968/010

19 janvier 1968 – Page 576 (annexe)

ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – GOUVERNANCE – LANGUE(S) – LITTÉRATURE

Avis – **Académie royale de langue et de littérature française, commission administrative**, année 1968, nomination.

[Directeur : Edmond Vandercammen ; vice-directeur : Gustave Vanwelkenhuyzen ; membres : Carlo Bronne, Joseph Hanse et Marcel Thiry pour l’année 1968 – les élections d’Edmond Vandercammen et de Gustave Vanwelkenhuyzen, respectivement en qualité de directeur et de vice-

directeur, sont approuvées par arrêté royal du 1^{er} décembre 1967 (voir page 928), pour l'année 1968.]

Relevé d'observation 1968/011

19 janvier 1968 – Page 576 (annexe)

LITTÉRATURE – PARTICIPATION

Avis – **Fonds national de la littérature, commission consultative**, année 1968, nomination.

[Président : Edmond Vandercammen ; membres : Carlo Bronne, Fernand Desonay, Marie Gevers, Marcel Thiry, Mme Louis Dubrau, André Gascht, Roger Brucher, Marcel Lobet, Jean Tordeur ; secrétaire : Albert Ayguesparse, pour l'année 1968.]

Relevé d'observation 1968/012

23 janvier 1968 – Page 634

CENSURE

Ministère de l'intérieur – Arrêté royal du 29 décembre 1967 – **Publications étrangères obscènes**, interdiction à l'introduction en Belgique, liste – Signature non mentionnée.

[Liste des publications interdites – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d'observation 1968/013

25 janvier 1968 – Pages 715 à 717

ACCORD CULTUREL – COOPÉRATION CULTURELLE – RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES – RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Accord culturel entre le Royaume de Belgique et la République arabe unie**, signé à Bruxelles le 17 mai 1967 – Pierre Harmel.

[Favorise l'échange entre les deux pays de professeurs, de chercheurs scientifiques, d'artistes, d'étudiants et de représentants d'autres professions

de caractère culturel ou scientifique ainsi que la coopération entre les universités, les écoles et les instituts supérieurs, les établissements d'enseignements y compris artistique, les musées, les bibliothèques, les organisations pédagogiques et les associations scientifiques ou artistiques (Art.1) – Comporte 12 articles – Entrée en vigueur le 17 janvier 1968.]

Relevé d'observation 1968/014

27 janvier 1968 – Page 818

ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – LANGUE(S) – LITTÉRATURE

Ministère de la culture – Arrêté royal du 1^{er} décembre 1967 – **Académie royale de langue et de littérature françaises**, élection d'un membre titulaire – Signature non mentionnée.

[Charles Bertin en remplacement de Pierre Nothomb, décédé – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d'observation 1968/015

31 janvier 1968 – Pages 939 à 960

ARCHITECTURE – ARTS PLASTIQUES – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de la culture – Circulaire ministérielle du 27 décembre 1967 – **Enseignement de l'architecture et des arts plastiques, personnel directeur et enseignant, échelles de traitement**, actualisation – Pierre Wigny et Renaat Van Elslande.

[Concerne les échelles des directeurs, professeurs, assistants des différents niveaux d'enseignement, applicables au 1^{er} juillet 1962.]

Relevé d'observation 1968/016

1^{er} février 1968 – Page 976

CINÉMA – COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – PARTICIPATION

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 18 janvier 1968 –
Commission paritaire nationale de l’industrie cinématographique,
remplacement d’un membre – Signature non mentionnée.

[E. Dierickx en remplacement de A. Van Kerreboeck décédé, membre
suppléant, à date de la publication et jusqu’à fin de mandat.]

Relevé 1968/017

2 février 1968 – Pages 1036 à 1040

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de la culture et ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal
du 8 décembre 1967 – **Établissements d’enseignement artistique, personnel
administratif, personnel de maîtrise, gens de métiers et de service**, mise en
application de l’article trois de l’arrêté royal du 28 février 1967 – Pierre
Wigny, Renaat Van Elslande, Frans Grootjans, Michel Toussaint.

[Concerne la mise en application des congés annuels, de circonstances et de
convenances personnelles, pour raisons sociales ou familiales, pour
prestations réduites ou pour des prestations militaires ou syndicales –
Entrée en vigueur le 4 avril 1967.]

Relevé 1968/018

2 février 1968 – Page 1072 – Annexe

**ACADÉMIE(S) – BEAUX-ARTS – ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS
NATIONAUX – GOUVERNANCE – LETTRE(S) – SCIENCE(S)**

Avis – **Académie royale de Belgique, commission administrative**, année
1968, composition.

[Jean Absil, Président ; Charles Manneback, secrétaire perpétuel ; Frédéric
Bremer, Ilya Prigogine, Jean Lebrun, Claire Préaux, Fernand
Vanlangenhove, Chanoine René Draguet, Henri Lavachery, Jacques Maes,
membres ; Ferdinand Campus, Paul Michot, Pierre Wigny, Jules Van
Ooteghem, Léon Styne, Arthur Dupon, membres suppléants.]

Relevé 1968/019

6 février 1968 – Pages 1114 à 1117

CINÉMA – PARTICIPATION

Ministère de la culture – Arrêté royal du 22 juin 1967 – **Culture cinématographique d’expression française, commission de sélection de films et conseil supérieur de la culture cinématographique, créations et octroi de subventions** – Pierre Wigny.

[Accorde des subventions à la production de films culturels belges (chapitre I); définit la notion de « film belge » (article 4); prévoit un régime particulier pour les coproductions (article 5); accorde des subventions en vue de la promotion de l’art cinématographique (chapitre II); crée une Commission de sélection de films culturels de langue française et fixe la compétence, la composition et les règles de fonctionnement de cette commission (chapitre III); crée un Conseil supérieur de la culture cinématographique de langue française et fixe sa compétence, sa composition et les règles de son fonctionnement (Chapitre IV); instaure une mission de documentation en ces matières (article 26) – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé 1968/020

6 février 1968 – Pages 1117 à 1118

CINÉMA – PARTICIPATION

Ministère de la culture – Arrêté royal du 1^{er} décembre 1967 – **Conseil supérieur de la culture cinématographique d’expression française, nominations** – Pierre Wigny.

[Membres choisis parmi les milieux de la production cinématographique : Raymond Leblanc, Pierre Levie, Charles Van Haegen ; membres choisis parmi les milieux de la distribution de films : A. Pochelle et André Weiss ; membres choisis parmi les milieux de l’exploitation de films : Henri Devaux, Camille Lanscotte ; membres choisis parmi le personnel des instituts supérieures de presse, des sciences de la communication ou des arts du spectacle : Jean-Claude Batz, Raymond Ravar, abbé Schroeter ; membres choisis parmi les milieux de la critique cinématographique : Dimitri Balachoff, Georges Fabry, Robert Pinson ; membres choisis parmi

les associations d’éducation cinématographiques : Marcel Baeten, Roland Biernaux, abbé Raymond Carlier ; membre choisi parmi les fonctionnaire du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur : Gérard Legros ; membres choisis parmi les services de la télévision de la RTB : Jacques Boigelot, Emile Hinceval, Robert Laroche ; membre choisi parmi les fonctionnaires de l’institut belge d’information et de documentation : William Ugeux ; l’administrateur général des affaires culturelles française : Jean Remiche – Président : Charles Courdent – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé 1968/021

6 février 1968 – Pages 1118 à 1119

CINÉMA – PARTICIPATION

Ministère de la culture – Arrêté royal du 1^{er} décembre 1967 – **Commission de sélection des films culturels d’expression française**, nominations – Pierre Wigny.

[Membres : Rosita Verbeeck, Daniel Gilles de Pélichy, Jean Leirens, Georges Michaux, René Renard, Fernand Rigot, Jean-Jacques Schellens, Marcel Smeets ; président : Jean Debongnie – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé 1968/022

7 février 1968 – Page 1157

ADMINISTRATION(S)

Ministère de la culture – Arrêté royal du 27 novembre 1967 – Nomination, rapport de date – Signature non mentionnée.

[Francis Delulle, secrétaire d’administration au 1^{er} mai 1966.]

Relevé 1968/023

8 février 1968 – Pages 1179 à 1180

ÉTATS-UNIS D’AMÉRIQUE – FISCALITÉ INTERNATIONALE

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Convention entre le Royaume de Belgique et les États-Unis d’Amérique pour éviter la double imposition fiscale en matière d’impôt sur le revenu signée à Washington le 28 octobre 1948, protocole signé à Bruxelles le 21 mai 1965, accord par échange de lettres portant prorogation – Pierre Harmel.**

[Reconduit les accords pris et notamment les modifications et compléments.]

Relevé d’observation 1968/024

8 février 1968 – Page 1190

ACADÉMIE(S) – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE A HORAIRE RÉDUIT – HUY – MUSIQUE(S)

Ministère de la culture – Arrêté royal du 14 décembre 1967 – **Enseignement musical subventionné**, autorisation – Signature non mentionnée.

[Conservatoire communal de Huy, section de Marneffe – Entrée probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/025

10 février 1968 – Pages 1252 à 1253

ACCORD(S) CULTUREL(S) – CANADA – COOPÉRATION CULTURELLE – RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Accord culturel entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement du Canada**, signé à Ottawa le 8 mai 1967.

[Échanges de professeurs, chercheurs, étudiants, stagiaires, artistes, dirigeants de mouvements culturels ou de jeunesse, exerçant leur activité sur le plan culturel, scientifique et technique – Entrée en vigueur le 5 mars 1968.]

Relevé d’observation 1968/026

10 février 1968 – Pages 1259 à 1261

ARCHIVE(S) – HISTOIRE – PATRIMOINE

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté ministériel du 13 décembre 1967 – **Archives générales du Royaume, centre de recherches et d’études historiques de la seconde guerre mondiale**, création – Frans Grootjans et Michel Toussaint.

[Création du centre (article 1) ; missions du centre (article 2) ; collaboration avec les départements ministériels (article 3) ; comité scientifique (article 4) ; cadre du personnel (article 7) ; subvention annuelle (article 8) – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/027

13 février 1968 – Page 1311

AFRIQUE – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S) – TERVUREN

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal du 13 décembre 1967 – **Musée royal de l’Afrique centrale**, promotion – Signature non mentionnée.

[Francis Van Noten, assistant au 1^{er} décembre 1967.]

Relevé d’observation 1968/028

13 février 1968 – Page 1311

ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté ministériel du 15 janvier 1968 – **Académie royale des sciences d’Outre-mer**, démission – Signature non mentionnée.

[A. Doucy, associé à la classe des sciences morales et politiques – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/029

14 février 1968 – Pages 1347 à 1348

ACCORD(S) CULTUREL(S) – CINÉMA – COOPÉRATION CULTURELLE – FRANCE – RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de la République française sur les relations cinématographiques, signé à Paris le 20 septembre 1962**, modification par échange de lettres en date des 6 février et 17 octobre 1967.

[Alignement des modalités de tacite reconduction de l'accord, à l'année civile à dater du 1^{er} janvier 1969.]

Relevé d'observation 1968/030

14 février 1968 – Pages 1361 à 1363

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE – EXPOSITION INTERNATIONALE

Ministère des affaires économiques et ministère des finances – Arrêté royal du 16 janvier 1968 – **Exposition internationale « Hemisfair 1968 » à San Antonio (Texas), commissariat général belge**, institution – Jacques Van Offelen et Robert Henrion.

[Institue un commissariat général placé sous la conduite du directeur général de l'Administration du commerce, Joseph Hamels, chargé d'organiser la participation de la Belgique à l'exposition – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d'observation 1968/031

22 février 1968 – Page 1677

CINÉMA – COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – PARTICIPATION

Ministère de l'emploi et du travail – Arrêté royal du 26 janvier 1968 – **Commission paritaire nationale de l'industrie cinématographique**, remplacement d'un membre – Signature non mentionnée.

[A. Dehalu, membre effectif en remplacement de R. D'Hollander décédé – A dater de la publication et jusqu'à la fin du mandat du membre remplacé – R. Posschelle est nommé suppléant en remplacement de A. Dhalu, même date et même terme.]

Relevé d’observation 1968/032

23 février 1968 – Page 1730

ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté ministériel du 17 janvier 1968
– **Académie royale des sciences d’Outre-mer, commission administrative,**
renouvellements de mandats – Signature non mentionnée.

[A. Lederer et M. van de Putte pour trois ans à dater du 1^{er} janvier 1968.]

Relevé d’observation 1968/033

27 février 1967 – Pages 1815 à 1817

CINÉMA – PARTICIPATION

Ministère des affaires économiques – Arrêté ministériel du 27 janvier 1968
– **Commission du film,** nominations – Jacques Van Offelen.

[Référence à l’arrêté royal du 25 juillet 1957 – Représentants des pouvoirs publics : Henri Mabilie, R. Depovere, Melle V. Saccasyn, G. Legros, R. Roose, P. Louyet, effectifs et J. Franche, M. Sels, F. Chalon, J. Van de Graveele, suppléants ; représentants du secteur cinématographique : F. Claessens, L. Hemelaer, M. De Meulemeester, M.L. Jauniaux, P. Levie, G. Lust, effectifs et J. De Kempeneer, H. Weis, R. Posschelle, H. Thys, J. Van Raemdonck, T. Hermans, suppléants – Présidence à J. Hamels directeur général du commerce au Ministère des affaires économiques et en son absence un fonctionnaire de cette administration – Entrée en vigueur le jour de la publication. – Attention : comporte quatre arrêtés à la même date et pour le même objet, mais en vertu de références réglementaires diverses, les différences restent à évaluer.]

Relevé d’observation 1968/034

29 février 1968 – Page 1927

ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal du 28 décembre 1967 –
Académie royale des sciences d’Outre-mer, année 1968, présidence –
Signature non mentionnée.

[N. De Cleene, président.]

Relevé d’observation 1968/035

29 février 1968 – Page 1927

**AFRIQUE – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)
– TERVUREN**

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal du 10 janvier 1968 –
Musée royal de l’Afrique centrale, nomination – Signature non mentionnée.

[Luc Rodrique, assistant pour deux ans – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/036

29 février 1968 – Page 1927

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT – MONT SUR MARCHIENNE –
MUSIQUE(S)**

Ministère de la culture – Arrêté royal du 22 décembre 1967 –
Enseignement musical subventionné, autorisation – Signature non mentionnée.

[Mont-sur-Marchienne, section à Jamioulx – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/037

29 février 1968 – Page 1927

ART DRAMATIQUE – CONSERVATOIRE(S) – HISTOIRE – MONS – THÉÂTRE

Ministère de la culture – Arrêté ministériel du 5 février 1968 –
Conservatoire royal de musique de Mons, histoire du théâtre, nomination –
Signature non mentionnée.

[Igor Recht, professeur à titre temporaire à dater du 1^{er} mars 1968, en remplacement de Georges Sion, démissionnaire.]

Relevé d’observation 1968/038

29 février 1968 – Page 1928

BRUXELLES – CHANT – CONSERVATOIRE(S)

Ministère de la culture – Arrêté ministériel du 5 février 1968 –
Conservatoire royal de musique de Bruxelles, diction pour chanteurs,
nomination – Signature non mentionnée.

[Suzanne Philippe-Vetrain, professeur-adjoint à titre temporaire à dater du
1^{er} mars 1968, en remplacement de Nadine Hollevoet admise à la retraite.]

Relevé d’observation 1968/039

29 février 1968 – Page 1928

ADMINISTRATION(S) – JEUNESSE – PARTICIPATION

Ministère de la culture – Arrêté royal du 6 février 1968 – **Administration
des affaires culturelles, services français, jeunesse et loisirs, conseil national
de la jeunesse,** nomination – Signature non mentionnée.

[Louis Maniquet, conseiller chef de service à la date du 1^{er} février 1968.]

Relevé d’observation 1968/040

29 février 1968 – Pages 1979 à 1982

ASSOCIATION(S) – ARTISTE(S) – DROIT(S) D’AUTEUR(S) – DROIT(S) DE SUITE

Avis – **Association des artistes professionnels de Belgique, perception des
droits de suite, procurations,** liste.

[Comporte une liste de noms des auteurs concernés.]

Relevé d’observation 1968/041

1^{er} mars 1968 – Pages 2003 à 2004

ORDRES NATIONAUX – PRESSE

Services du premier ministre – Arrêtés royaux du 22 février 1968 –
Nominations – Signature non mentionnée.

[Concerne exclusivement des membres de la presse périodique belge.]

Relevé d’observation 1968/042

1^{er} mars 1968 – Page 2026

CONSERVATOIRE(S) – LIÈGE – MUSIQUE(S)

Ministère de la culture – Arrêté ministériel du 6 février 1968 –
Conservatoire royal de musique de Liège, contrepoint et fugue, nominations
– Signature non mentionnée.

[Respectivement : Frédéric Van Rossum (contrepoint) et René Driessen
(fugue), tous deux professeurs à titre temporaire au 1^{er} mars 1968.]

Relevé d’observation 1968/043

2 mars 1968 – Pages 2051 à 2054

CONSTITUTION BELGE

Ministère de l’intérieur – **Déclaration de révision**, les 28 février et 1^{er} mars
1968 – Achille Van Acker, président de la chambre des représentants et les
membres du gouvernement.

[Liste les différents articles de la constitution belge qui seront l’objet d’une
éventuelle révision ou de compléments.]

Relevé d’observation 1968/044

2 mars 1968 – Pages 2055 à 2058

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS – CONSEILS PROVINCIAUX – SÉNATEURS PROVINCIAUX

Ministère de l’intérieur – Arrêtés royaux du 1^{er} mars 1968 – **Dissolution
des chambres et des conseils, convocation des collèges électoraux et des
assemblées nouvellement élues ; élections législatives et provinciales,
nomination des sénateurs provinciaux**, règles d’organisation – Paul Vanden
Boeynants et Herman Vanderpoorten.

[Fixe les élections au dimanche 31 mars 1968, convoque les nouveaux
conseils provinciaux pour le vendredi 5 avril 1968 et les chambres
nouvelles pour le 23 avril 1968 – Fixe les règles d’organisation des
élections législatives et des élections provinciales et la répartition des sièges

entre les sénateurs provinciaux – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/045

2 mars 1968 – Pages 2069 à 2070

BIBLIOTHÈQUE(S) – FORMATION – MÉTIER(S) D’ART – PARTICIPATION

Ministère des classes moyennes – Arrêté royal du 8 janvier 1968 – **Offices provinciaux, commission nationale et commissions spécialisées, octroi de subventions, règles** – Adhémar d’Alcantara.

[Comporte les règles d’attribution des subventions et donne en détail les critères d’attribution de points pour : la possession d’une salle d’exposition ou de vitrines, l’organisation d’expositions temporaires, dans la province et au-delà, y compris à l’étranger, l’organisation de journées d’étude, séminaires, conférences, visites de musées ou d’ateliers, activités de formation des artisans d’art, stages d’initiation et de perfectionnement, concours, service de documentation et bibliothèque spécialisée, etc. – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/046

2 mars 1968 – Page 2158

ADMINISTRATION(S)

Ministère de la culture – Arrêté royal du 10 janvier 1968 – Démission honorable – Signature non mentionnée.

[Eliane Valen-Sépulcre, en sa qualité de conseil-adjoint, au 1^{er} octobre 1967.]

Relevé d’observation 1968/047

2 mars 1968 – Page 2159

AFRIQUE – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S) – TERVUREN

Ministère de la culture – Arrêté royal du 15 janvier 1968 – **Musée royal d’Afrique centrale**, nomination – Signature non mentionnée.

[Jean-Marie Henry, chef de travaux au 1^{er} janvier 1968.]

Relevé d’observation 1968/048

2 mars 1968 – Page 2159

CONSERVATOIRE(S) – LIÈGE – MUSIQUE(S)

Ministère de la culture – Arrêté ministériel du 6 février 1968 –
Conservatoire royal de musique de Liège, trombone, nomination – Signature
non mentionnée.

[Guillaume Ackermans, professeur à titre temporaire à dater du 1^{er} mars
1968.]

Relevé d’observation 1968/049

6 mars 1968 – Pages 2195 à 2202

**CONSEIL DE L’EUROPE – RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES – STRASBOURG –
TÉLÉVISION**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Loi du 14
janvier 1968 – **Protection des émissions de télévision, arrangement
européen**, signé à Strasbourg, le 22 juin 1960 et protocole fait à Strasbourg
le 22 janvier 1965 – Pierre Harmel, Pierre Wigny, Renaat Van Elslande.

[Comporte le texte complet de cet arrangement et du protocole additionnel,
signés entre les États-membres du Conseil de l’Europe – Entrée en vigueur
le 7 mars 1968.]

Relevé d’observation 1968/050

6 mars 1968 – Page 2216

**AFRIQUE – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S) –
TERVUREN**

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal du 6 février 1968 –
Musée royal de l’Afrique centrale, commission administrative,
renouvellements de mandats – Signature non mentionnée.

[les mandats de J. Lepersonne, chef de travaux représentant le personnel scientifique et P. Leynen administrateur-secrétaire de l'association « Les amis du Musée royal de l'Afrique centrale » et administrateur-directeur de la société Géomines, sont renouvelés pour trois ans à dater du 1^{er} janvier 1968.]

Relevé d'observation 1968/051

6 mars 1968 – Page 2219

DÉFENSE NATIONALE – JEUNESSE

Ministère de la défense nationale – Arrêté royal du 1^{er} février 1968 – **Commission « armée-jeunesse »**, prorogations de mandats – Signature non mentionnée.

[Président : Léo Siaens, rédacteur en chef-adjoint du journal « Het laatste nieuws » ; Membres : Edouard Close, Président du Conseil national de la jeunesse, Alfons Craenen, délégué de la Ligue des familles nombreuses, William De Coster de l'Université de l'État de Gand, Georges De Pooveren conseiller technique de la jeunesse rurale catholique, Roger Depré de l'Université catholique de Louvain, José Hubert du Groupes d'amitiés, Willy Pierens, responsable de la coordination de la Jeunesse ouvrière catholique, Willy Schollaert, secrétaire général des jeunesses du parti de la liberté et du progrès, André Simon, secrétaire national des cadets de la FGTB, Fernand Stans, Ecole technique de l'Etat à Beverlo, Désiré Tits, directeur général honoraire du ministère de l'éducation nationale, Urbain Vanderschraege, président national des Jeunesses ouvrières chrétiennes, Hugo Van Essche, Chiro – Tous à la date du 5 novembre 1967.]

Relevé d'observation 1968/052

6 mars 1968 – Page 2223

BRUXELLES – CONSERVATOIRE(S) – MUSIQUE(S) – PRIX

Ministère de la culture – Avis – **Conservatoire royal de musique de Bruxelles, Prix Fernand Anseau**, 1968, appel à candidatures.

[Concerne les lauréats qui ont obtenu un premier prix de chant. Le prix est organisé le 28 mars 1968 au Conservatoire royal de musique de Bruxelles.]

Relevé d’observation 1968/053

7 mars 1968 – Page 2246

CINÉMA – COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – PARTICIPATION

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 6 février 1968 –
Commission paritaire nationale de l’industrie cinématographique,
remplacement d’un membre – Signature non mentionnée.

[E. Sollie en remplacement de V. Le Maître, démissionnaire – Entrée en
vigueur probable à la date de publication et jusqu’à la fin du mandat
remplacé.]

Relevé d’observation 1968/054

7 mars 1968 – Page 2252

**BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX –
MUSIQUE(S)**

Ministère de la culture – Arrêtés ministériels des 22 et 29 décembre 1967 –
Orchestre national de Belgique, démission et nomination – Signature non
mentionnée.

[Pierre Laliaux, altiste, démissionnaire au 1^{er} juillet 1967 et Armand Van
Pumbroeck à titre définitif contrebasse, au 1^{er} décembre 1966 et Guido
Everaert, violoncelliste, au 1^{er} janvier 1968 – L’article 3 de l’arrêté
ministériel du 11 mai 1967 est abrogé.]

Relevé d’observation 1968/055

7 mars 1968 – Page 2280 (Annexe)

LITTÉRATURE

Avis – **Fonds national de la littérature, comité de gestion**, année 1968,
nomination.

[Président : R.F. Lissens ; vice-président : Edmond Vandercammen ;
membres : Maurice Gilliams, Marcel Thiry, André Desmedts, Albert
Guislain, Gérard Walschap, Carlo Bronne.]

Relevé d’observation 1968/056

13 mars 1968 – Pages 2498 à 2499

ENFANCE – CENTRES DE VACANCES

Ministère de la santé publique – Arrêté royal du 22 février 1968 – **Centres de vacances, année 1967, subsides et taux d’intervention de l’État**, fixation – Raphaël Hulpiau.

[Règle le financement de l’État notamment pour les colonies et les centres de vacances, pour l’année 1967.]

Relevé d’observation 1968/057

15 mars 1968 – Pages 2579 à 2580

JOURNALISTE(S) PROFESSIONNEL(S) – PARTICIPATION – PRESSE

Services du premier ministre – Arrêté royal du 4 mars 1968 – **Commissions relatives à la reconnaissance et à la protection du titre de journaliste professionnel**, remplacement d’un membre – Paul Vanden Boeynants.

[Conrad Matrige, directeur du journal « La Nouvelle Gazette », membre effectif en remplacement de Jean de Waha-Baillonville et Roger Bertrand, administrateur délégué du journal « La Meuse », membre suppléant en remplacement de Conrad Matrige devenu effectif, à la date du 1^{er} mars 1968.]

Relevé d’observation 1968/058

20 mars 1968 – Pages 2762 à 2763

BUDGET(S)

Ministère des finances – Loi du 7 mars 1968 – **Année budgétaire 1968, crédits provisoires**, ouverture – Willy De Clercq, Robert Henrion.

[Concerne les budgets de l’éducation nationale et de la culture – Entre en vigueur au 1^{er} avril 1968.]

Relevé d'observation 1968/059

20 mars 1968 – Pages 2767 à 2844

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de l'éducation nationale – Arrêté royal du 13 février 1968 – **Personnel enseignant, scientifique et assimilé, échelle des grades**, actualisation – Frans Grootjans, Michel Toussaint, Willy De Clercq.

[Concerne notamment l'enseignement artistique et l'inspection – Entrée en vigueur le 1^{er} avril 1966, sauf quelques exceptions.]

Relevé d'observation 1968/060

21 mars 1968 – Pages 2888 à 2889

BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES – MUSIQUE(S)

Ministère de la culture – Arrêté royal du 1^{er} février 1968 – **Orchestre national de Belgique, personnel, statut administratif**, prise d'effet de l'arrêté royal du 24 décembre 1966 – Pierre Wigny, Renaat Van Elslande.

[La prise d'effet du nouveau statut est fixé eu 1^{er} janvier 1967.]

Relevé d'observation 1968/061

22 mars 1968 – Page 3047 (Annexe)

BRUXELLES – UNIVERSITÉ(S)

Avis – **Université libre de Bruxelles, conseil d'administration, année académique 1967/1968**, liste des membres.

[Félix Leblanc, Président.]

Relevé d'observation 1968/062

29 mars 1968 – Page 3403

ACADÉMIE(S) – BEAUX-ARTS – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – LETTRE(S) – SCIENCE(S)

Ministère de l'éducation nationale – Arrêtés royaux du 7 février 1968 – **Académie royale des sciences, des beaux-arts et des lettres, membres correspondants**, nomination – Signature non mentionnée.

[L. Van Lint, classe des beaux-arts et A. Henry, M. Glansdorff et R. Aubert, classe des lettres et des sciences morales et politiques – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/063

2 avril 1968 – Page 3555

ADMINISTRATION(S) – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de la culture et ministère de l’éducation nationale – Arrêté ministériel du 7 mars 1968 – **Personnel, prestations irrégulières, octroi d’allocation**, application – Pierre Wigny, Renaat Van Elslande, Frans Grootjans, Michel Toussaint, Willy Declercq.

[Règle les modes d’attribution des indemnités dues aux agents du ministère pour des prestations nocturnes ou dominicales – Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1966.]

Relevé d’observation 1968/064

3 avril 1968 – Page 3644

AFRIQUE – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S) – TERVUREN

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal du 31 janvier 1968 – **Musée royal de l’Afrique centrale**, promotion – Signature non mentionnée.

[Marcel D’Hertefelt, chef de travaux à dater du 1^{er} janvier 1968.]

Relevé d’observation 1968/065

4 avril 1968 – Page 3757

BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – PRIX

Ministère de la culture – Avis – **Prix des bibliothèques publiques**, 1968, édition française.

[En application de l’arrêté royal du 19 mai 1934.]

Relevé d’observation 1968/066

5 avril 1968 – Pages 3811 à 3812

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – GOUVERNANCE

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal du 25 mars 1968 –
Établissements subventionnés, contrôles, compléments – Frans Grootjans et
Michel Toussaint.

[Modifie et complète l’arrêté royal du 28 février 1962 – Concerne les
modalités pour l’établissement des rapports (article 3) et la signalisation des
établissements dont la tenue paraît justifier une vérification de l’emploi des
frais de fonctionnement et d’équipement (article 4) – Entrée en vigueur le
jour de sa publication.]

Relevé d’observation 1968/067

5 avril 1968 – Page 3824

EUROPE

Ministère des communications et des postes, télégraphes et téléphones –
Avis – **Timbres-poste spéciaux « Europa 1968 »**, émission.

[« En faveur de l’idée européenne », au 29 avril 1968.]

Relevé d’observation 1968/068

9 avril 1968 – Pages 3924 à 3925

ÉCOLE/CULTURE – INSPECTION

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal du 22 février 1968 –
Inspection de l’enseignement, répartition selon le régime linguistique,
modification – Frans Grootjans, Michel Toussaint, Willy De Clercq.

[Comporte une liste des inspecteurs par régime linguistique, notamment
pour les cours de dessin et de musique – Entrée en vigueur le jour de sa
signature.]

Relevé d’observation 1968/069

9 avril 1968 – Pages 3926 à 3927

ENSEIGNEMENT À HORAIRE RÉDUIT – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de l’éducation nationale – Arrêtés royaux du 27 février 1968 – **Personnel à horaire réduit, échelle de traitement**, actualisation – Frans Grootjans, Michel Toussaint, Willy De Clercq.

[Fixe les barèmes des traitements – Entrée en vigueur pour l’un le 1^{er} juillet 1962 et pour l’autre le 1^{er} janvier 1965.]

Relevé d’observation 1968/070

9 avril 1968 – Pages 3952 à 3956

ÉCOLE/CULTURE – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de l’éducation nationale – Circulaire du 7 mars 1968 – **Personnel enseignant, échelles de traitement**, modifications – Michel Toussaint et Frans Grootjans.

[Précise les règles de calcul notamment pour les professeurs des cours de dessin et de musique, des différents degrés.]

Relevé d’observation 1968/071

10 avril 1968 – Pages 4035 à 4036

HISTOIRE – ROME

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté royal du 22 décembre 1967 – **Institut historique belge de Rome, comité directeur**, composition – Signature non mentionnée.

[Président : le Vicomte Ch. Terlinden, président de la commission royale d’histoire ; membres : E. Sabbe, archiviste général du royaume, Chanoine R. Aubert, professeur à l’université catholique de Louvain, L. Halkin, professeur à l’université de l’État de Liège, G. Despy, professeur à l’université libre de Bruxelles, J. Vannerus, membre de l’académie royale de Belgique, S. De Laet membre de la Koninlijke Vlaamse Académie van België, M. Deloz, directeur d’administration de l’enseignement supérieur du ministère de l’éducation nationale et de la culture ; secrétaire : M.C. Verlinden, professeur à l’université de l’Etat à Gand ; tous à partir du 1^{er} janvier 1968 et pour un mandat de cinq ans.]

Relevé d’observation 1968/072

11 avril 1968 – Pages 4076 à 4085

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Ministère de l’éducation nationale – Arrêté du 16 janvier 1968 – **Établissements libres d’enseignement moyen, personnel, subventions-traitement**, modalités – Frans Grootjans et Michel Toussaint.

[Concerne notamment les professeurs de musique, d’esthétique, de dessin, etc. – Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 1958.]

Relevé d’observation 1968/073

12 avril 1968 – Pages 4175 à 4184

RADIODIFFUSION – TÉLÉVISION

Ministère de la culture et ministère des communications et des postes, télégraphes et téléphones – Arrêté royal du 26 février 1968 – **RTB, émissions radiodiffusées de télévision en ondes métriques et décimétriques, normes**, adoption – Pierre Wigny, Renaat Van Elslande et Henri Maisse.

[Comporte deux annexes de descriptions techniques – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/074

17 avril 1968 – Pages 4311 à 4315

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de la culture et ministère de l’éducation nationale – Arrêté ministériel du 18 mars 1968 – **Établissement d’enseignement artistique, personnel directeur et enseignant et personnel auxiliaire d’éducation, bulletin de signalement**, modèle – Pierre Wigny, Renaat Van Elslande, Frans Grootjans, Michel Toussaint.

[Fixe le modèle de ce bulletin – Entrée en vigueur le jour de sa publication.]

Relevé d'observation 1968/075

18 avril 1968 – Pages 4376 à 4377

PATRIMOINE – GOUVERNANCE

Ministère des finances – Arrêté royal du 21 mars 1968 – **Commission pour l'inventaire du patrimoine de l'État**, nominations – Willy De Clercq et Robert Henrion.

[Comporte une liste d'une trentaine de noms de représentants des différents départements ministériels – Pour six ans prenant cours le 2 décembre 1967.]

Relevé d'observation 1968/076

19 avril 1968 – Pages 4442 à 4448

ACCORD(S) INTERNATIONAUX – RELATIONS INTERNATIONALES – ROUMANIE – TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de la République socialiste de Roumanie, transports de marchandises par route**, signé à Bucarest, le 22 septembre 1967.

[Concerne notamment le transport de décors et d'accessoires de théâtre, d'instruments de musique et de matériel destinés aux enregistrements radiophoniques et aux prises de vues cinématographiques ou de télévision (article 7) – Entrée en vigueur à la notification de l'accord des parties.]

Relevé d'observation 1968/077

24 avril 1968 – Pages 4682 à 4686

ASSOCIATION(S) – AUTEUR(S) – DROIT(S) D'AUTEUR(S) – DROIT(S) DE SUITE

Avis – **Association pour la diffusion des arts graphiques et plastiques et Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs**, liste des artistes français et belges.

[En référence à la loi du 25 juin 1921.]

Relevé d'observation 1968/078

30 avril 1968 – Pages 4889 à 4890

CABINET(S) MINISTÉRIEL(S) – FONCTION PUBLIQUE

Services du premier ministre – Arrêté royal du 10 avril 1968 – **Cabinets ministériels, composition et fonctionnement**, modifications – Paul Vanden Boeynants et Willy De Clercq.

[Fixe les barèmes des chef de cabinet, chef de cabinet adjoint, conseiller et chargé de mission, secrétaire de cabinet, attaché et secrétaire particulier du Ministre ainsi que le régime des indemnités de départ – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/079

30 avril 1968 – Pages 4907 à 4909

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de la culture et ministère de l’éducation nationale – Arrêté ministériel du 28 mars 1968 – **Établissements d’enseignement artistique de l’État, personnel de direction, enseignant, auxiliaire d’éducation, modèle de rapport**, adoption – Pierre Wigny, Renaat Van Elslande, Frans Grootjans, Michel Toussaint.

[Fixe la forme du rapport pour les stages, annexé – Entrée en vigueur le jour de sa publication.]

Relevé d’observation 1968/080

7 mai 1968 – Page 5168

BEAUX-ARTS – BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – FONCTION PUBLIQUE – MUSÉE(S)

Ministère de la culture – Arrêté royal du 11 mars 1968 – **Musées royaux des beaux-arts de Belgique, cadre du personnel**, complément – Signature non mentionnée.

[Complète le cadre publié par l’arrêté royal du 21 avril 1965 portant fixation du cadre organique du personnel des scientifiques relevant de l’administration des arts et des lettres du ministère de l’éducation nationale

et de la culture ; deux emplois d’assistant de premier assistant ou de chef de travaux, au 1^{er} juillet 1968.]

Relevé d’observation 1968/081

8 mai 1968 – Page 5253

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de la culture et ministère de l’éducation nationale – Arrêté ministériel du 29 mars 1968 – **Établissements d’enseignement artistique de l’État, personnel de direction, enseignant, auxiliaire d’éducation, modèle de rapport**, adoption – Pierre Wigny, Renaat Van Elslande, Frans Grootjans, Michel Toussaint.

[Fixe la forme du rapport relatif au personnel temporaire, annexé – Entrée en vigueur le jour de sa publication.]

Relevé d’observation 1968/082

9 mai 1968 – Page 5296

LIÈGE – PATRIMOINE

Ministère de la culture – Arrêté royal du 20 mars 1968 – **Commission des monuments et des sites, classement comme monument**, extension – Signature non mentionnée.

[Liège, Hôtel de Bocholtz – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/083

17 mai 1968 – Pages 5631 à 5640

TRAVAIL – SPECTACLE(S)

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêtés royaux du 10 mai 1968 – **Règlement général pour la protection du travail, salles de spectacles**, modifications – Léon Servais.

[Trois arrêtés royaux concernent les mesures de prévention contre l’incendie et les éclairages de secours – Entrées en vigueur diverses.]

Relevé d’observation 1968/084

21 mai 1968 – Pages 5739 à 5742

ART DRAMATIQUE – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – MUSIQUE(S)

Ministère de la culture – Arrêté royal du 26 janvier 1968 – **Établissements subventionnés d’enseignement de la musique, octroi de subventions-traitements, titres requis**, fixation – Pierre Wigny et Renaat Van Elslande.

[Fixe les conditions qui justifient l’octroi de subventions-traitements aux membres du personnel directeur, enseignant de ces établissements d’enseignement communaux, provinciaux et libres – Entrée en vigueur au 1^{er} mars 1968 – erratum page 11732 : la date d’entrée en vigueur est le 1^{er} septembre 1967.]

Relevé d’observation 1968/085

29 mai 1968 – Pages 6025 à 6060

FONCTION PUBLIQUE

Services du premier ministre – Arrêté royal du 5 avril 1968 – **Administrations de l’État, agents, grades hiérarchiques**, modification – Jan Piers.

[Comporte en annexe la liste de tous les grades des agents de l’État, de chaque niveau et des différents métiers – Entrée en vigueur le 1^{er} août 1964.]

Relevé d’observation 1968/086

31 mai 1968 – Pages 6138 à 6140

ACCORD(S) CULTUREL(S) – GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG – RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Accord culturel entre le Royaume de Belgique et le Grand-duché de Luxembourg**, signé à Bruxelles le 22 février 1967 – Pierre Harmel et C. Dumont.

[Entre en vigueur le 14 juin 1968.]

Relevé d’observation 1968/087

5 juin 1968 – Pages 6263 à 6264

GOUVERNANCE – GOUVERNANCE

Ministère des finances – Arrêté royal du 26 avril 1968 – **Contrôle de l’octroi et de l’emploi des subventions**, organisation et coordination – Willy De Clercq et Robert Henrion.

[Précise les normes d’organisation des contrôles et des enquêtes particulières ; fait référence à l’arrêté du 18 avril 1967 relatif au contrôle et à l’octroi de subvention – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/088

7 juin 1968 – Pages 6407 à 6416

CENTRES DE VACANCES – JEUNESSE

Ministère de la culture – **Plaines de jeu agréées par l’Administration**, année 1966, liste et montant des subsides attribués – Signature non mentionnée.

[Comporte pour chaque plaines la commune, la catégorie de classement et le montant du subside versé.]

Relevé d’observation 1968/089

12 juin 1968 – Page 6592

JUPILLE – PATRIMOINE

Ministère de la culture – Arrêté royal du 29 mars 1968 – **Commission royale des monuments et des sites**, classement comme monument – Signature non mentionnée.

[Jupille, Château de Fayembois – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/090

13 juin 1968 – Page 6629

DIVERSITÉ – IMMIGRATION

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 26 avril 1968 – **Conseil consultatif de l’immigration**, remplacement d’un membre – Signature non mentionnée.

[Albert Pomba, représentant le ministre de la justice, démission honorable et remplacé par Simonne Laloux qui achève le mandat – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/091

13 juin 1968 – Page 6639

BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSIQUE(S)

Ministère de la culture – Arrêté ministériel du 19 avril 1968 – **Orchestre national de Belgique**, démission – Signature non mentionnée.

[Fernand Devillers, contrebasse à la date du 1^{er} septembre 1968.]

Relevé d’observation 1968/092

18 juin 1968 – Pages 6778 à 6779

FISCALITÉ – RADIODIFFUSION

Ministère des communications et des postes, télégraphes et téléphones – Arrêté royal du 2 mai 1968 – **Distribution d’émissions de radiodiffusion dans les établissements hôteliers, hôpitaux, cliniques ou asiles**, régime d’autorisation dans les réseaux – Henri Maise, Robert Henrion, Willy De Clercq.

[Fixe les règles pour les réseaux de diffusion des émissions de radio dans les ensembles tels que les hôtels, hôpitaux, etc. – Référence à la loi du 26 janvier 1960 relative aux redevances sur les appareils récepteurs de radiodiffusion – Entrée en vigueur le jour de sa publication.]

Relevé d’observation 1968/093

18 juin 1968 – Pages 6782 à 6785

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE

Ministère de l’éducation nationale et ministère de la culture – Arrêté royal du 20 mai 1968 – **Établissements d’enseignement de l’État, personnel directeur et enseignant, personnel auxiliaire d’éducation et d’inspection, congés** – Pierre Wigny, Renaat Van Elslande, Frans Grootjans, Michel Toussaint.

[Concerne les divers types de congés autorisés – Entrée en vigueur le 1^{er} jour du mois qui suit la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/094

19 juin 1968 – Pages 6831 à 6833

GOUVERNEMENT

Services du premier ministre – Arrêtés royaux du 17 juin 1968 – **Ministres, démissions et nominations** – Paul Vanden Boeynants.

[Gaston Eyskens, premier ministre, Albert Parisi, ministre de la culture française, Abel Dubois, ministre de l’éducation nationale, Freddy Terwagne, ministre des relations communautaires, Joseph-Jean Merlot, vice-premier ministre et ministre des affaires économiques, André Cools, ministre du budget, Pierre Harmel, ministre des affaires étrangères, Baron Jean-Charles Sney et d’Oppuers, ministre des finances – Entrée en vigueur le 17 juin 1968.]

Relevé d’observation 1968/095

19 juin 1968 – Pages 6853 à 6861

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – INSPECTION

Ministère de la culture et ministère de l’éducation nationale – Arrêté ministériel du 18 avril 1968 – **Établissements d’enseignement artistique, personnel directeur et enseignant et auxiliaire, rapport d’inspection, modèle, adoption** – Pierre Wigny, Renaat Van Elslande, Frans Grootjans, Michel Toussaint.

[Adopte le modèle de ce rapport – Entrée en vigueur le jour de sa publication.]

Relevé d’observation 1968/096

21 juin 1968 – Page 6961

ÉTABLISSEMENT(S) D’UTILITÉ PUBLIQUE – LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX

Ministère de la justice – Arrêté royal du 21 mai 1968 – **Ligue belge pour la défense des droits de l’homme, Fondation, statuts**, approbation – Signature non mentionnée.

[Accorde la personnalité juridique d’établissement d’utilité publique, approuve la dénomination et les statuts de l’établissement dont le siège est fixé à Ixelles – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d’observation 1968/097

25 juin 1968 – Pages 7037 à 7056

POPULATION – PROVINCE(S) – STATISTIQUE(S) – VILLES & COMMUNES

Ministère des affaires économiques – Avis – **Institut national de statistique, relevé officiel du chiffre de la population de droit, à la date du 31 décembre 1967** – Jacques Van Offelen.

[Présentation par province, arrondissement et commune – 9.605.601 habitants.]

[RdB – Clôture des travaux au 10 octobre 2016 – Relevé du Moniteur belge du premier semestre 1968]

TITRE II – COMPÉTENCES CULTURELLES NÉERLANDAISES

Néant

[RdB – Clôture des travaux au 10 octobre 2016 – Relevé du Moniteur belge du premier semestre 1968]